



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE
RESEAU DU 15 ET 16
OCTOBRE 2019

DÉCLARATION LIMINAIRE CSE DU 15 ET 16 OCTOBRE 2019

France Télévisions vise un dialogue social de « haut niveau ».

Mais, pour atteindre cet objectif, que faut-il faire ? De quels moyens disposons-nous ?

Madame la Présidente, en tant que dirigeante de France Télévisions, c'est vous qui pouvez mettre en place les moyens nécessaires à ce « haut niveau » de dialogue social, dont vous devez être la principale promotrice et garante.

Les moyens, c'est-à-dire, par exemple, l'accès à l'information, la consultation et la participation des salariés lors de la construction des projets et de leur mise en œuvre. Ce sont aussi les espaces de discussion et l'écoute des cadres de proximité, quand les salariés s'expriment. Les salariés, qui doivent être le cœur et le sujet du dialogue social, puisque c'est de leurs conditions de travail, de leurs métiers, de leur santé et sécurité qu'il s'agit quand nous, instance, et nous, organisations syndicales, dialoguons avec vous.

L'encadrement doit être un vecteur de cette communication. Encore doit-il être informé des projets et des accords qui nous régissent, de leur application et de leurs effets. Encore doit-il comprendre que le dialogue social de « haut niveau » suppose qu'il parle aux salariés avant de prendre une décision – et qu'il les écoute, parce qu'ils sont concernés, parce qu'ils sont eux aussi des professionnels, parce que tout simplement, c'est aussi cela, le respect en entreprise.

Une longue introduction, pour vous dire, Madame la Présidente, notre malaise face à la façon dont sont gérées les conséquences, dans certains services, des premiers départs en RCC.

Nous, la CFDT, avons signé un accord cadre le 7 mai dernier, qui a - outre la mise en place d'un plan de départ - pour objectif la négociation des différents projets, pour construire l'avenir avec l'engagement de tous – Direction, OS, les salariés. Nous, les signataires, affirmons aussi dans ce texte que « le dialogue social est incontournable et doit être de très haut niveau pour réussir l'ensemble des évolutions nécessaires ».

Le dialogue social de « très haut niveau », nous le retrouvons également plus loin dans cet accord : les services concernés par les départs volontaires sont associés dans une démarche collaborative pour rechercher des solutions afin d'assurer la prise en charge de l'activité.

Nous n'allons pas citer toutes les parties de cet accord qui permettent aux salariés de s'exprimer sur leurs conditions de travail, sur l'organisation du travail, quand un ou plusieurs de leurs collègues quittent l'entreprise dans le cadre de la RCC.

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Ce que nous constatons, c'est que vous, Direction, décrédibilisez notre signature en ne tenant pas compte de ces dispositions. Ainsi, les vacations du service montage de la rédaction nationale sont réorganisées sans concertation avec les salariés. Ailleurs, des RH, des rédacteurs en chef, des chefs de centre ou chefs de service semblent ignorer que les départs, leur non remplacement et les conséquences de celui-ci, doivent être discutés avec les salariés qui supporteront les conséquences des suppressions de poste.

Alors nous vous demandons, Madame, de mettre vos cadres au parfum. Nous vous demandons de revenir sur toutes les décisions déjà prises au mépris des dispositions de l'accord cadre du 7 mai 2019. De veiller à ce qu'à l'avenir, les salariés soient impliqués dans un dialogue social de « haut niveau ».

France Télévisions a connu assez de transformations traumatisantes pour les salariés, d'errances parfois – rappelons Info 2015 à la rédaction nationale, rappelons les pôles de gouvernance régionale à France 3 abandonnés aujourd'hui, le projet de réforme de la filière production qui à l'arrivée est différent de celui présenté aux salariés et aux instances au départ, la mise à mort précipitée de France Ô sur le linéaire...

Des projets décidés sans aucune concertation préalable, sans qu'aucune chance ne soit donnée à d'éventuels plans « B » proposés par les salariés concernés...

Alors essayons aujourd'hui, tous, d'honorer la signature que nous avons apposée au bas de l'accord cadre du 7 mai 2019 : le « haut niveau » de dialogue social passe par l'expression des salariés et l'écoute de leur parole.

Des salariés qui partout, font plus avec moins de moyens, en région, en Outre-Mer, au siège, à La Fabrique, dans les services support. Au détriment de leurs conditions de travail et de la qualité de ce qu'ils produisent.

Paris, le 15 Octobre 2019

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21